

Michel BANNIARD

20 4 90

Professeur à l'Université de

Toulouse-II.

Contribution aux mélanges Fontaine (Thème

I.B ou II.B).

Titre :

LA ROUILLE ET LA LIME : SIDOINE APOLLINAIRE ET LA
LANGUE CLASSIQUE EN GAULE AU V^e SIÈCLE.

I - AMBIGUITES DU V^e SIECLE EN GAULE

Les destinées de la culture classique en Gaule au V^e siècle méritent-elles d'être reconsidérées à la lumière des travaux récents qui renouvellent nos connaissances¹ ? Ce siècle et cette région sont au coeur des bouleversements qui caractérisent le passage d'une Antiquité tardive finissante à un haut Moyen Age aux contours encore indéfinis. La Gaule romaine en effet, bénéficie alors du privilège paradoxal d'être à la

1. Nous pensons notamment aux ouvrages de K.F. WERNER, *Les origines*, t. 1 de l'*Histoire de France* dirigée par J. FAVIER, Paris, 1984 ; de R. MC KITTERICK, *The Carolingians and the written Word*, Cambridge, 1989 ; de H. ATSMAN et J. VEZIN, *Chartae Latinae Antiquiores. Facsimile Edition of the Latin Charters prior to the Ninth Century*, France, I-VII, Zürich, 1981-1987.

fois et contradictoirement la première des régions de l'Empire touchée par le “mouvement des peuples”, mais aussi une province qui jouit d'un prestige culturel exceptionnel, parce que les lettres y jettent un éclat plus vif sinon, peut-être, qu'en Italie, du moins qu'en Espagne ou qu'en Afrique².

Une telle discordance se retrouve au niveau linguistique : d'une part, la grammaire historique du domaine galloroman, se fondant sur une reconstruction rétrospective et spéculative, a érigé en règle que la langue populaire a subi plus de transformations en Gaule que dans tout autre domaine de la *Romania* ; d'autre part, inversement, les études les plus fines consacrées au latin parlé au V^e siècle dans cette province soulignent, à partir de l'étude des monuments contemporains, son caractère conservateur par rapport aux autres régions³. Enfin, la contradiction est complète entre la thèse d'après laquelle le latin écrit le plus fidèle aux modèles classiques n'aurait plus été parlé par personne⁴ et celle qui considère que prévalait une continuité dépourvue de seuils différentiels entre la prononciation des lettrés et celle des illettrés⁵.

On ne cherchera pas ici à démêler tous ces fils enchevêtrés. On considèrera quelques points demeurés litigieux en sollicitant le témoignage de Sidoine Apollinaire. Celui-ci n'a pas échappé non plus à des interprétations contradictoires : exécuté par l'historien F. Lot, il a bénéficié d'une réhabilitation partielle grâce aux travaux d'orientation tout autant littéraire qu'historique d'A. Loyen ; et encore, leur

2. Cf. J. FONTAINE, *La littérature latine chrétienne*, Paris, 1970, dernier chapitre, en attendant la parution du t. 6 de la *Nouvelle histoire de la littérature latine (Le siècle de Théodose, 374-430)*, dir. J. FONTAINE et du t. 7, *L'âge des grandes invasions, 430-568*, dir. W. SCHETTER.

3. La bibliographie de ces questions se trouve dans M. BANNIARD, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris (Etudes Augustiniennes), 1990. On renverra ici seulement à P. BEC, *Manuel Pratique de Philologie Romane* (abrégé MPhR), t.1, Paris, 1970 et t. 2, Paris, 1971 et à J. HERMAN, *La différenciation territoriale du latin et la formation des langues romanes*, in *Actes du XVII^e congrès de linguistique et de dialectologie romanes*, t. 2, 1982, Aix-en-Provence, p. 16-62.

4. C'est l'opinion soutenue par F. LOT, dans son célèbre article *A quelle date a-t-on cessé de parler latin en Gaule ?*, in *ALMA*, t. 6, 1932, p. 97-159, p. 129.

5. Thèse soutenue en dernier lieu par R. WRIGHT, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982.

consultation convainc que l'affection d'A. Loyen pour un auteur qu'il a étudié et servi pendant près de quarante ans ne l'a pas entièrement préservé des préjugés dont Sidoine a été la victime⁶. Pourtant la simple lecture de sa correspondance dévoile une quantité étonnante d'informations, souvent uniques, dont témoignent toutes les recherches que les historiens modernes, antiquisants ou médiévistes, ont faites sur cette période⁷.

Nous voudrions d'abord scruter, par conséquent, deux des plus célèbres *testimonia* que nous ait laissés Sidoine. Cités et exploités partout à juste titre, ils constituent des sources remarquable pour l'histoire de la langue et de la culture latines dans la Gaule de cette époque : ils pourraient se révéler décisifs s'il s'avérait possible d'en lever les ambiguïtés. Nous voulons parler en premier lieu de son allusion à la corruption du latin parlé ; en second lieu, de sa référence aux progrès langagiers de l'aristocratie. Nous nous efforcerons d'éclairer ces documents par divers rapprochements. Nous serons ainsi conduits à souligner l'importance d'un autre *testimonium*, négligé celui-là jusqu'alors, troisième étape de cette contribution.

II - RUBIGO BARBARISMORUM

Les dangers courus par la culture classique dans une Gaule partagée entre les Romains, les Burgondes et les Wisigoths, n'ont pas échappé à Sidoine. On n'est pas surpris de voir ce savant aristocrate réfléchir sur les destinées de l'héritage romain, exprimer ses inquiétudes sur sa vitalité et encourager tous les efforts pour assurer sa pérennité. On s'est plus étonné de son allusion, souvent évoquée, à la dégradation du latin parlé en Gaule. Tels sont les faits : dans une lettre adressée vers 470 à son ami Hespérius, Sidoine introduit la dédicace qu'il vient de rédiger en l'honneur de

6. A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux derniers jours de l'Empire*, Paris, 1943 ; *Recherches historiques sur les Panégyriques de Sidoine Apollinaire*, Paris, 1942 ; édition des oeuvres complètes : t. 1, *Poèmes*, Paris, 1960 ; t. 2 et 3, *Correspondance*, Paris, 1970, avec d'importantes introductions et notes historiques. Les travaux plus récents d'I. GUALANDRI, *Furtiva lectio, Studi su Sidonio Apollinare*, Milan, 1979 infléchissent dans un sens positif notre connaissance de Sidoine, sans surmonter tous les préjugés précédents.

7. Cf. A. LOYEN, t. 2, *Introduction*, p. VII.

l'église cathédrale de Lyon, par un discours bien senti sur les mérites intellectuels de ce jeune espoir de la rhétorique. Il se réjouit que ses efforts soient récompensés par une riche récolte de talents neufs qui garantissent la continuité culturelle.

Parvenu à ce degré de satisfaction, Sidoine reprend subitement souffle pour ajouter une raison de soulagement complémentaire, qui concerne cette fois la tradition langagière : “En outre, la multitude des négligents a crû dans de telles proportions que, si une très modeste minorité de locuteurs comme vous ne délivre pas de la rouille des barbarismes de la rue la langue pure de la véritable latinité, nous aurons à pleurer sous peu son effacement et sa disparition : oui, toute la pourpre du langage noble, victime de l'indifférence générale, perdra ses couleurs⁸”. Une telle déclaration a été citée comme témoin à charge dans le procès de disparition du latin en Gaule : la dégradation de la langue parlée, ici stigmatisée par l'épistolier, indiquerait que la Gaule serait déjà engagée dans un processus de décomposition linguistique si irrémédiable qu'elle serait, de ce point de vue aussi, très avancée dans le passage au stade médiéval.

De telles conclusions sont excessives. En effet, les craintes de Sidoine ne portent que sur la survie du latin littéraire d'apparat. Ce qu'il constate, c'est que la langue parlée quotidienne est loin de respecter les normes de l'*elegantia*⁹ cicéronienne, elle-même héritière des prescriptions varroniennes. Le langage des carrefours (*trivium*) est naturellement celui dans lequel s'exprime le commun des locuteurs (*vulgus*). Il s'agit bien de la forme parlée de la langue, telle que Sidoine l'entend chaque jour en Lyonnais ou en Auvergne. Elle ne ferait pas l'objet de commentaires de la part de notre puriste, si son influence ne se faisait pas sentir jusque sur les lèvres des locuteurs dont Sidoine attend qu'ils manient sans défaillance les formes traditionnelles d'une latinité de bon aloi.

Car le respect de l'*elegantia* commence par l'élimination des scories et des impuretés qui défigureraient le langage du locuteur lettré. Une telle règle,

8. *Ep.*, 2, 10 : “Illud appone, quod tantum increbruit multitudo desidiosorum ut, nisi uel paucissimi quique meram linguae Latiaris proprietatem de triuialium barbarismorum robigine uindicaueritis, eam breui abolitam defleamus interemptamque : sic omnes nobilium sermonum purpurae per incuriam uulgi decolorabuntur”. I. GUALANDRI, *Furtina lectio*, cite ce passage (p. 26), mais ne s'intéresse pas à son interprétation linguistique.

9. Sur ce concept, M. BANNIARD, *Saint Jérôme et l'elegantia* d'après le *De optimo genere interpretandi*, in Y. M. DUVAL (éd.), *Jérôme entre l'Occident et l'Orient*, Paris, 1988, p. 305-322.

systématique depuis Cicéron, a obligé les grammairiens à définir des normes qui permettent de distinguer les véritables fautes que sont les solécismes et les barbarismes, des écarts volontaires que sont les métaplasmes¹⁰. L'obligation d'éliminer les barbarismes n'est pas neuve ; l'emploi du mot *robigo* dans un sens imagé remonte à l'époque classique. Seule, la *iunctura uerborum* "rouille des barbarismes" semble une création de Sidoine¹¹. Elle attire l'attention de son correspondant, et de ses lecteurs, sur une des préoccupations langagières majeures de l'auteur : protéger la langue latine contre les barbarismes de toutes sortes¹².

Qu'il s'adresse au comte de Trèves, Arbogast, en 471, ou à l'évêque de Troyes, Loup, quelques années plus tard pour faire l'éloge de leur culture (*urbanitas*), Sidoine insiste à chaque fois sur le critère d'une pureté langagière qu'il mesure à l'aune de la rareté des barbarismes. Arbogast, quoique résidant au milieu des barbares, manie le latin en un style qui "ignore les barbarismes¹³" ; Loup est capable de corriger un exemplaire des lettres de Sidoine de manière "à y raréfier les barbarismes¹⁴".

Ainsi orientées, les exigences langagières de Sidoine concernent le niveau le plus élevé et la catégorie la plus traditionnelle de la latinité. La cohérence de ses choix se manifeste de manière positive dans le vocabulaire dont il use pour définir son idéal. Les termes *purpura* et *nobilium sermonum* renvoient clairement à la recherche du beau style. Sidoine prend plusieurs fois à parti ceux qui, en dépit de leur rang

10. Sur tous ces concepts, L. HOLTZ, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical, Etude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle)*, Paris, 1981 et M. BARATIN, *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, 1989.

11. Un emploi très proche se trouve chez Jérôme qui constatait que la fréquentation de l'hébreu avait altéré son latin : "Nos, ut scis, Hebraeorum lectione detenti, in latina lingua rubiginem obduximus, in tantum ut loquentibus quoque nobis stridor quidam non latinus interstrepit (*Ep.*, 29, 7)".

12. La nature des ces barbarismes relève certainement d'abord de l'élocution, mais aussi de la morphologie, comme dans le cas des déclinaisons. On se fera une idée de ces écarts d'après les reconstitutions (elles-mêmes en partie hypothétiques) de P.A. GAENG, *Collapse and Reorganisation of the Latin Nominal Inflections in Latin Inscriptions*, Potomac, 1984.

13. *Ep.*, 4, 17, 1-2 : "Tertia urbanitas... Sic barbarorum familiaris...tamen nescius barbarismorum...".

14. *Ep.*, 9, 11, 6 : "Neque enim in his (scil. litteris), quae tractaueris, ulla culpabitur aut distinctionum raritas aut frequentia barbarismorum".

social et de leur formation intellectuelle, dédaignent la recherche d'une forme langagière parfaite¹⁵. Les termes qui lui viennent à l'esprit pour qualifier celle-ci tracent un champ sémantique limité dont le mot clef est *pompa* : la "splendeur" de la pure latinité répond à la "pourpre" du style noble. Qui sont les détracteurs que raille Sidoine ? Des intellectuels ennemis du style précieux ? Des personnages qui, engagés dans la course pour le nouveau pouvoir, ont décidé de faire preuve de réalisme linguistique ? Le débat, par son existence même, est un indice supplémentaire que la latinité savante était encore l'enjeu de combats intellectuels âpres et bien réels.

Sidoine félicite le comte Arbogast non seulement de protéger la pureté de son latin, mais en outre d'avoir gardé la capacité de hisser son expression (écrite et orale) jusqu'à la "splendeur (*pompa*)" convenable dans la pratique de l'art oratoire¹⁶. Cet acharnement pour la parole savante ressortit à la lutte pour la patrie romaine, puisque, comme le souligne l'auteur lui-même, "même si, sur la frontière, les droits de Rome ont cédé la place, sa parole n'y a pas chancelé¹⁷".

Il s'ensuit que les craintes qu'exprime Sidoine dans sa lettre à Hespérius concernent la langue latine la plus savante et la plus ornée. La construction de la phrase confirme cette analyse : le sujet des deux passifs *abolitam* et *interemptam* ne saurait être que *meram proprietatem* : c'est la disparition du latin parlé savant qui est ici prophétisée. En revanche, il n'est nullement question de l'éventuel effacement du latin parlé populaire. Tout au contraire, Sidoine proclame qu'il faut "délivrer" le latin parlé savant de l'emprise du latin parlé populaire, comme le souligne avec force le verbe *uindicare*. Que ce dernier soit au V^e siècle une réalité bien vivante en Gaule, nous est ainsi confirmé, même à contre-cœur, par Sidoine. Nous apprenons par la même occasion qu'une partie des élites de la Gaule laisse par trop contaminer son

15. Cf. aussi *ep.*, 3, 14, 2 : "Atque in hunc modum scientia, pompa, proprietas linguae Latinae iudiciis otiosorum maximo spretui est, quorum scurrilitati negligentia comes hoc uolens tantum legere quod carpat, sic non utitur litteris quod abutitur".

16. *Ep.*, 4, 17. La justification finale de cet effort est résumée par Sidoine en une sèche maxime : "Experiere per dies, quanto antecellunt beluis homines, tanto anteferri rusticis institutos", où le raidissement culturel prépare le dualisme médiéval.

17. *Ep.*, 4, 17, 2 : "Etsi apud limitem Latina iura ceciderunt, uerba non titubant". Sur la situation de Trèves à cette date, N. GAUTHIER, *L'Évangélisation des pays de la Moselle, La Province de Première Belgique entre Antiquité et Moyen-Âge*, Paris, 1980. Rappelons qu'un îlot romanophone s'est maintenu dans et autour de l'ancienne préfecture jusqu'au X^e siècle.

propre langage par des formes populaires ; mais qu'inversement, une autre part (en proportion indéterminable) continue de faire les efforts nécessaires pour préserver la tradition de l'oralité romaine¹⁸.

III - SQUAMA CELTICI SERMONIS

Sidoine fait moins figure de dilettante lettré que de combattant engagé dans le maintien du patrimoine romain, que celui-ci soit géographique, politique ou linguistique. Il appelle les membres de l'ordre sénatorial à ne pas désertier le service de la Ville¹⁹ ; il félicite les défenseurs de l'espace auvergnat²⁰ ; en désespoir de cause, il exalte la lutte en faveur de la latinité savante. C'est dans cette perspective que doit s'interpréter notre deuxième passage, où il brosse le portrait de cet Ecdicius qui, vers 472, luttait avec une milice privée pour défendre l'Auvergne contre les visées expansionnistes d'Euric²¹. Le témoignage de Sidoine a des accents tout personnels, puisque, cousin par alliance d'Ecdicius, il entretint depuis son plus jeune âge des rapports de camaraderie avec lui. Ecdicius, aux derniers jours de l'Empire, avait suivi une carrière des honneurs exemplaire, qui le conduisit à devenir *magister militum*

18. Obligé de restaurer le tombeau profané de son grand père, Sidoine, qui a donné l'ordre d'y faire graver une épitaphe de sa composition, recommande de veiller à ce que le lapicide ne commette pas de faute (“sed uide ut uitium non faciat in marmore lapicida”, *ep.*, 3, 12, 5).

19. *Ep.*, 1, 3; 1, 6; 2, 4. Sur cet aspect des sentiments “nationalistes” de Sidoine, M. BONJOUR, *Sidoine Apollinaire et l'Empire*, in *La patrie Gauloise, d'Agrippa au VI^e siècle*, Lyon, 1983, p. 203-217. Il paraît bien difficile d'écrire, comme le fait S. TEILLET, *Des Goths à la nation gothique : essai sur les origines de l'idée de nation*, Paris, 1984, p. 190, que “Sidoine se sent Gaulois”. Cette conclusion n'est valide qu'à la condition de vider le mot “gaulois” de tout contenu culturel, linguistique et historique.

20. *Ep.*, 3, 2 et 3. Sur la résistance de l'Auvergne, et sur le rôle d'Ecdicius et de Sidoine, P. COURCELLE, *Histoire littéraire des invasions germaniques (3)*, Paris, 1964, p. 175-176.

21. Sur l'attachement de Sidoine à l'Auvergne romaine, M. BONJOUR, *La patrie de Sidoine Apollinaire*, in *Mélanges P. Wuilleumier*, Paris, 1980, p. 25-37.

praesentalis en 474²².

Tout indique qu'Ecdicius reçut l'éducation très soignée d'un aristocrate, complétée par l'entraînement physique habituel dans l'Antiquité aux enfants de son rang. Sidoine précise que du temps de l'adolescence de son ami, sa demeure était devenue un lieu d'étude ouvert à tous, consacré aux Belles Lettres. On doit comprendre qu'il s'était constitué là un cercle d'émulation. L'amour de la latinité que suscitait l'exemple d' Ecdicius y était tel que “les jeunes aristocrates s'imprégnaient tantôt du style rhétorique et tantôt même des techniques de la poésie pour dépouiller leur langage de l'écaille celtique²³”. Le texte latin a paru en lui-même ambigu aux traducteurs et commentateurs. On s'est autorisé à comprendre que les jeunes nobles, demeurés jusqu'alors celtophones, seraient enfin passés à l'apprentissage de la seule langue civilisée aux yeux d'Ecdicius et de Sidoine. On a pu en tirer argument pour soutenir que le Gaulois était encore parlé, au moins dans quelques parties montagneuses - et donc réputées conservatrices - de la Gaule²⁴.

S'il nous paraît en effet probable que le Gaulois, réduit à l'état de “patois”, a pu demeurer longtemps vivant (peut-être au-delà du V^e siècle²⁵), il nous semble par

22. Cf. la note *ad loc.* d' A. Loyen (t. 2, p. 216).

23. *Ep.*, 3, 3, 2 : “Mitto istic ob gratiam pueritiae tuae undique gentium confluisse studia litterarum tuaeque personae quondam debitum quod sermonis Celtici squamam depositura nobilitas nunc oratorio stilo, nunc etiam Camenalibus modis imbuebatur”.

24. Parmi les fondateurs les plus illustres de cette interprétation, on citera G. GRÖBER, *Grundriss der romanischen Philologie*, t. 1, Strasbourg, 1904, p. 386-388 et surtout M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 24, pour qui il ne fait aucun doute que les jeunes aristocrates dont parle Sidoine étaient gallophones. F. BRUNOT, *Histoire de la langue française* (2), t. 1, Paris, 1966, p. 21, n. 1 et I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*, p. 20, n. 68 ont critiqué ce point de vue, qui fait, malgré tout, autorité. Cf. par ex. M. REYDELLET, *La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*, Rome, 1981, p. 67.

25. J. HUBSCHMIED, *Sprachliche Zeugen für das späte Aussterben des Gallischen*, in *Vox Romanica*, t. 3, p. 48-155, a soutenu, dans une étude fondée exclusivement sur la toponymie, que le Gaulois aurait continué d'être parlé au-delà de l'époque carolingienne dans certaines vallées de haute montagne. Cette thèse n'a pas été reçue, comme le montre la grande synthèse de J. WHATMOUGH, *The dialects of ancient Gaul*, Cambridge (Mass.), 1970, p. 68 sqq. (*The End of Keltic in Gaul*, où est admis, p. 73, que le Gaulois avait cessé d'être parlé au V^e siècle).

contre exclu que la déclaration de Sidoine puisse être tenue pour un témoignage direct de sa survie. Rappelons d'abord que le père et le grand-père de Sidoine furent préfets du prétoire des Gaules : on ne sous-estimera pas le niveau culturel des familles que fréquenta l'enfant. Cette considération sociologique est renforcée par des indices chronologiques et géographiques. Nous sommes en effet ramenés, par le texte en question, aux années 440-450, époque où la déliquescence de l'Empire était moins avancée²⁶ ; en outre, Sidoine a étudié à Lyon, puis à Arles, lieux privilégiés de la romanité. Il ressort de ces attendus que les aristocrates qui suivirent l'exemple d'Ecdicius ne pouvaient en aucun cas ne pas avoir été latinophones. Les présomptions sont dès lors très fortes contre une interprétation d'après laquelle l'expression *sermonis Celtici squamam depositura* indiquerait l'apprentissage du latin par des jeunes gens qui n'auraient parlé que gaulois.

En second lieu, la méthode suivie aurait été inadaptée : on n'acquiert pas les rudiments du latin en se lançant directement dans la rhétorique. Au contraire, la lecture des bons auteurs en prose faisait partie des prescriptions traditionnelles afin de perfectionner son langage jusqu'à acquérir la maîtrise de l'*elegantia* classique. D'autre part, quels exercices désignent les mots "Camenalibus modis imbuebatur"? Certainement ceux, habituels dans l'école antique, de la lecture, du commentaire, de la mémorisation et de la récitation²⁷. Or, ces opérations supposaient de la part des élèves le perfectionnement, la restitution ou l'acquisition des oppositions quantitatives²⁸, un fin lettré comme Sidoine ne pouvant admettre une diction poétique qui ne fût point fidèle à la phonologie traditionnelle. Mais cette prescription supposait une rééducation de l'élocution des jeunes gens habitués à l'énoncé relâché de leur parler quotidien.

L'image un peu surprenante de l'"écaille celtique" ne s'avère plus de la sorte le fruit d'une fantaisie formelle de l'épistolier, dont les interprètes modernes ont limité la signification lorsqu'ils se sont efforcés de déterminer sa valeur linguistique, mais la description physiquement exacte d'un phénomène de substrat. Les jeunes nobles s'exprimaient dans le latin parlé tardif qui portait les signes audibles de leur classe

26. C'est d'ailleurs l'opinion exprimée par Sidoine dans une lettre adressée à Tonantius Ferreolus (7, 12, 3 et commentaire *ad loc* d'A. Loyen).

27. H.I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* (6), Paris, 1964, p. 404 sqq.

28. On ne peut aborder ici la question du statut phonologique des oppositions quantitatives dans le latin parlé par l'aristocratie impériale. Cf. G. REICHENKRON, *Historische Latein-Altromanische Grammatik*, t. 1, *Das sogenannte Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung*, Wiesbaden, 1965, p. 292 sqq.

sociale, de leur région et de leur situation de communication. Comme leur instruction semble avoir été d'abord limitée, ils n'ont pas accédé à l'*elegantia* que Sidoine entend sur les lèvres de ses pairs²⁹. Il s'ensuit que leur langage devait porter la marque plus accusée et trop évidente pour Sidoine des habitudes articulatoires de l'ensemble de la population. On appliquera ici un raisonnement par induction. Même chez des lettrés de haute volée, l'oreille avertie décelait au temps d'Augustin des différences sensibles d'accent d'une région à l'autre³⁰ : il paraît très probable en conséquence que des différences régionales plus tranchées trahissaient les appartenances ethniques dans le cas d'une communication orale spontanée entre locuteurs non ou peu instruits³¹.

C'est à la lumière de ces considérations qu'on interprètera l'expression de Sidoine. Ecdicius s'est lassé d'entendre ces jeunes nobles user d'un latin déparé par certaines au moins des caractéristiques du latin parlé par le peuple. Leur langage est emprisonné dans un vêtement hideux³² : l'image dessinée par “l'écaille de l'accent

29. L'étude des *uitia oris* et leur correction, ébauchées chez le *grammaticus*, relevaient de l'enseignement du *rhetor*. Jérôme, traçant un plan d'éducation, recommandait en ce sens : “Sequatur statim latina eruditio, quae si non ab initio os tenerum composuerit, in peregrinum sonum lingua corrumpitur et externis uitiis sermo sordidatur (*Ep.*, 107, 4, 9)”.

30. Témoignages augustiniens réunis et commentés dans *Viva voce*, chap. 2. Les deux publications fondamentales sur ces questions sont aujourd'hui, outre l'article précité de J. Herman, B. LÖFSTEDT, *Rückschau und Ausblick auf die Vulgärlateinischen Forschung*, in ANRW, 2, 29, 1982, p. 453-479 et V. VÄÄNÄNEN, *Le problème de la diversification du latin*, in *Recherches et créations latino-romanes*, Naples, 1982, p. 27-59.

31. On sait que vers 400 Sulpice Sévère fait dire à un interlocuteur, pourtant lettré, de ses *Dialogues* : “Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanicos uerba facturum, uereor ne offendat nimium urbanas aures sermo rusticus”. Ce locuteur s'exprime avec une finesse qui révèle son haut niveau d'instruction : cependant, on a voulu voir, avec raison à notre avis, dans sa déclaration, la preuve que des caractères phonétiques, même ténus, (un “accent”), permettaient de distinguer ces latinophones d'après leur région d'origine. La seule explication à des différences d'élocution chez des locuteurs de niveau culturel élevé ne peut se trouver que dans le rôle du substrat.

32. Au deuxième siècle, Irénée de Lyon se plaignait déjà que son grec se soit gâté au contact des parlers celtes (*Contra haereses, prooem. 13*). Quant à la réaction puriste de Sidoine, elle n'est pas propre à un citoyen de la fin de l'Empire ; Cicéron s'exaspérait cinq siècles plus tôt en des termes très proches contre l'inscription

celtique” correspond exactement à celle que traçait “la rouille des barbarismes” ; toutes deux donnent à l'auteur le moyen de faire partager au lecteur sa perception précise de la réalité sociolinguistique du V^e siècle. Sidoine considère que le latin parlé classique vit captif sous un masque qui le défigure³³.

Cette interprétation rend aussi bien compte de la présence de l'adjectif “celtique” qu'une lecture qui admettrait la présence de la langue gauloise proprement dite sur les lèvres des auditeurs de Sidoine. En effet, l'épistolier, haut fonctionnaire impérial, a eu tout loisir au cours de sa vie d'entendre les accents du latin parlé, cultivé ou populaire, en Italie, en Gaule, sinon en Espagne³⁴ : il n'est pas surprenant qu'il désigne, comme il le fait, l'“accent” particulier des latinophones de sa province. Il lui permettait de distinguer les locuteurs de l'Auvergne de ceux de la Campanie : sa dénomination un peu précieuse (*celtici* au lieu du banal *gallus*) révèle cette distinction géographique synchronique. Que Sidoine ait eu le sentiment d'une continuité diachronique entre les habitudes articulatoires du Gaulois et l'évolution du latin dans les bouches gauloises est vraisemblable (encore que non prouvé³⁵) ; mais même une telle analyse n'impliquerait aucunement qu'il entendait encore parler le gaulois³⁶ : les

comme sénateurs à la curie romaine de nobles Gaulois promus par César : “*In urbem nostram est infusa peregrinitas, nunc uero etiam braccatis et transalpinis nationibus, ut nullum ueteris leporis uestigium appareat (Fam., 9, 13)*”.

33. Un tel sentiment de répugnance confirme combien Sidoine est éloigné d'éprouver un sentiment d'appartenance quelconque à l'identité gauloise.

34. On trouve également chez lui des traces claires de ses réactions en présence de langues non latines. Il s'étonne que son ami Syagrius ait appris à parler le germanique à la perfection (*ep.*, 5, 5). Exilé à Livia, il déplore que les commérages de deux femmes gothes l'empêchent de dormir (*Nam fragor ilico, quem mouebant uicinantes impluuiio cubiculi mei duae quaequam Getides anus... ep.*, 8, 3, 2).

35. On sait que le traitement particulier du groupe consonantique *KT* qui, placé en position faible (non initiale), passe en latin parlé en Gaule à *YT*, après une étape spirante de la première consonne du groupe, a été attribué à l'influence du substrat celtique : J. WHATMOUGH, *The dialects*, p. 74.

36. On se souvient des controverses que suscite cet autre témoignage puisé chez Sulpice Sévère. A la déclaration de timidité langagière de l'homme du Nord correspond la sommation de Postumianus : “*Tu uero uel Celtice, aut si mauis, Gallice loquere, dummodo iam Martinum loquaris (Dial., 1, 20)*”. Les adverbes désignent-ils le dialecte, l'accent de ce dialecte qui teinterait le latin du narrateur, ou des habitudes stylistiques particulières ? On renverra à la discussion pertinente

locuteurs du Midi de la France gardent encore de nos jours la trace nettement audible de leur substrat linguistique originel, alors même que la langue locale s'est depuis longtemps évanouie des mémoires³⁷.

IV - LIMA ORIS

Sidoine ne s'est pas contenté d'illustrer la culture classique et la langue antique par son oeuvre écrite. Il s'est engagé de toute son âme dans un combat qui permît à la partie la plus savante de l'héritage langagier de Rome de trouver dans une élite suffisamment nombreuse des mainteneurs qui en garantissent la pérennité. La vivacité avec laquelle il critique ses pairs lorsqu'ils négligent leurs devoirs implique sans doute que ce relâchement affecte assez largement cette catégorie de ses concitoyens³⁸. Toutefois, ce serait une erreur de supposer qu'en conséquence Sidoine est dépourvu d'alliés qui soutiennent activement la cause des Belles Lettres. Le réseau de ses correspondants en offre la preuve immédiate³⁹. Nous rencontrons en outre des indications précises sur le rayonnement de certains professeurs : tout comme par le passé, le savant Probus, maître de Sidoine a eu de nombreux élèves et admirateurs⁴⁰; le rhéteur auvergnat Iohannes forme, dans le dernier quart du siècle, malgré l'irruption des Goths, un public dense de futurs lecteurs⁴¹. Ces personnes forment-elles une minorité infime, compacte, et repliée sur elle-même ? Rien n'est

conduite par F. BRUNOT, *Histoire de la langue Française*, p. 21, n. 1.

37. Sur le rôle des substrats dans l'évolution du latin parlé tardif en Gaule, W. VON WARTBURG, *Evolution et structure de la langue française* (8), Berne, 1967, p. 14-31 ; sur le cas particulier de la "patrie" de Sidoine, A. DAUZAT, *Géographie phonétique de la Basse Auvergne*, extrait de la *RLiR*, t. 14, 1941 ; sur l'effet du substrat occitan dans le cas des locuteurs méridionaux, J. SEGUY, *Le français parlé à Toulouse* (3), Toulouse, 1978.

38. On en jugera, entre autres, à la lecture d' *ep.*, 3, 14, 2.

39. Ce point a été étudié par M. ROGER, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905 ; A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux* ; P. RICHE, *Education et culture en Occident barbare* (3), Paris, 1972 ; I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*.

40. *Ep.*, 4, 1, 2.

41. *Ep.*, 8, 2, 1.

moins sûr.

En outre, les adversaires dont Sidoine stigmatise la négligence ne sont pas nécessairement dépourvus de toute culture. Quand il adresse en 471 une longue et chaleureuse lettre à Claudien Mamert, il loue longuement le *De statu animae*, avant de déclarer que lui-même s'efforce d'apprendre un style qui soit plus approprié à ses nouvelles responsabilités de pasteur⁴². Il s'excuse de ne pas s'engager plus avant dans la voie d'une création littéraire chrétienne parce qu'il ne veut pas s'exposer aux critiques "des orateurs de second ou de troisième rang", ni à celles des "braillards de place publique". L'épistolier insiste alors sur ce dernier point et, tout en déclarant qu'il ne veut pas vexer les plus capables d'entre ces médiocres, il déplore que "leur foule trop nombreuse ne se consacre qu'à une culture totalement inculte"⁴³. Le mépris exaspéré de Sidoine ne doit pas masquer le fait essentiel, qu'il révèle incidemment : il existe encore dans la Gaule des années 470 une catégorie culturelle moyenne, intermédiaire entre l'élite sénatoriale et le commun des citoyens.

D'autre part l'adjectif *illitteratus* ne désigne manifestement pas encore les analphabètes : ces "intellectuels de deuxième zone" ne sont pas tombés à ce dernier degré de l'ignorance⁴⁴. Il faudra attendre le VI^e siècle pour qu'un tel sens s'impose, au moins en Gaule, effet et signe du déclin culturel général. Le Ve siècle, même perçu à travers le regard si critique de Sidoine, paraît loin d'une telle évolution. Le combat pour le maintien d'une latinité classique sous toutes ses formes fait l'objet d'un engagement passionné : aux snobs s'opposent ceux qui "ont à cœur de maîtriser le langage des Latins"⁴⁵. Ces efforts ne sont pas vains, car il reste un public suffisamment étendu d'amateurs capables de goûter la perfection de cet héritage littéraire et linguistique. Divers récits de Sidoine en administrent la preuve.

En 449, il assista auprès de son père, alors préfet du prétoire, à la prise des

42. *Ep.*, 4, 3.

43. Par. 10 : "Nobis autem grandis audacia, si uel apud municipales et cathedrarios oratores aut forenses rabulas garriamus, qui etiam cum perorant, salua pace potiorum, turba numerosior illitteratissimis litteris uacant".

44. Sur ces problèmes, on se réfère à l'étude d' H. GRUNDMANN, *Litteratus-illitteratus, Die Wandlung einer Bildungsnorm vom Altertum zum Mittelalter*, in *Archiv für Kulturgeschichte*, t. 40, 1958, p. 1-65. Le témoignage de Sidoine invite à nuancer la chronologie proposée par l'auteur.

45. *Ep.*, 4, 3, 1 : "...cui tamen sermocinari Latialiter cordi est...".

faisceaux par le consul, dans le théâtre d'Arles. Une fois la première partie de la cérémonie achevée, la foule (*omnis Galliae coetus*) réclama d'entendre tout de suite le discours traditionnel : celui-ci, prononcé avec tout le faste requis par l'avocat Nicétius, valut un triomphe à son auteur⁴⁶. A côté de l'éloquence profane, une éloquence religieuse d'apparat déployait ses splendeurs vingt ans plus tard chez Fauste de Riez : à l'occasion de la dédicace solennelle de l'église de Lyon, l'évêque remporta un succès non moindre dont Sidoine fut de nouveau l'auditeur ravi⁴⁷.

Le latin parlé classique remplit les fonctions que l'on attend d'une langue vivante. Qu'il serve à une communication efficace au sein d'une partie de l'élite impériale ne fait guère de doute. L'épisode de la satire d'Arles apporte une preuve supplémentaire du niveau des compétences linguistiques (et littéraires) des locuteurs instruits. Accusé d'avoir commis un pamphlet qui circulait en 460 à la cour de Majorien, Sidoine est invité à se justifier au cours d'un banquet que présidait l'empereur en Arles. Majorien ayant interpellé sur un ton amical Sidoine, ce dernier improvisa un brillant distique élégiaque qui acheva de le disculper, lui valut un beau succès auprès des convives, et reçut les compliments enjoués du prince⁴⁸. Ce témoignage montre combien les normes classiques demeurent parées des prestiges dont elles ont joui depuis Cicéron et Virgile, sans pour autant avoir transformé la communication entre latinophones de haut niveau en un exercice dépourvu de toute vitalité et de toute spontanéité⁴⁹.

46. *Ep.*, 8, 6, 5-7. On devra aussi s'interroger sur le public des *Panegyriques* impériaux, comme l'a fait pour Claudien A. CAMERON, *Poetry and propaganda in the court of Honorius*, Oxford, 1970.

47. *Ep.*, 9, 3, 5 : “Licet olim praedicationes tuas, nunc repentinas, nunc, ratio cum poposcisset, elucubratis, raucus plosor audierim, tunc praecipue, cum in Lugdunensis ecclesiae dedicatae festis hebdomadalibus collegarum sacrosanctarum rogatu exorareris, ut perorares”.

48. *Ep.*, 1, 11, 10-15. Le récit, très alerte, reproduit un dialogue entre le souverain et son invité : il permet de se faire une idée, malgré la réécriture dont cette conversation a fait l'objet, du latin de bon aloi parlé par les élites du V^e siècle (une *Umgangssprache* aulique, en quelque sorte). On y notera une construction (subordonnée complétive au subjonctif indiquant une mise en doute de l'énoncé) qui est restée vivante en roman : “Audio, comes Sidoni, quod satiram scribas”, déclare Majorien. Il n'y a pas, en outre, de raison solide de mettre en doute que le distique inclus dans la lettre soit celui-là même qu'a composé en impromptu Sidoine : il devait rester quelques témoins, dix ans plus tard, du banquet d'Arles.

49. Sidoine tira parti lui aussi, naturellement, de son éloquence, comme l'atteste

Comme les maîtres de l'Antiquité, Sidoine a réagi avant tout à une esthétique auditive. Ses éloges soulignent à l'envi cet aspect de la langue. Envoie-t-il vers 471 à l'évêque de Reims Rémi une lettre pour le féliciter d'un recueil de *Déclamations* (obtenu un peu par piratage⁵⁰)? Il multiplie naturellement les louanges, et en vient à donner ces précisions qui révèlent, sous une forme convenue, une jouissance toute personnelle, en confiant que l'architecture des phrases “coulante, lisse, arrondie, allège la langue du lecteur, qui ne rencontre aucune aspérité” ; et que “celle-ci est tout entière fluide et malléable⁵¹”. Le beau latin se définit dans l'exercice physique de son articulation, laquelle se différencie nettement de la diction vulgaire, source de scandale et de souffrance pour le lettré.

Acquérir et préserver une diction normée exigeaient une discipline soutenue, dont le respect demandait un effort d'autant plus grand que les locuteurs vivaient parfois sans disposer des conditions idéales qu'offrait la vie urbaine antique. Loin de Rome, mais aussi souvent loin des capitales régionales, isolés dans leurs *villae*, les intellectuels pâtissaient de ne pas vivre au sein d'un entourage dont le niveau d'élocution fût digne du leur. Tel est le sens des plaintes d'Hespérius : il s'applique à la lecture et aux exercices d'orthoépique. Malheureusement la compagnie des femmes qui l'entourent influence son expression orale : il a beau la polir en la passant sur la pierre à aiguiser que constituent des exercices répétés, jusqu'à obtenir une diction limée à souhait, vivre et communiquer avec les femmes émousse la fine pointe de son ascèse phonétique⁵².

l'affaire de l'élection de l'évêque de Bourges (*ep.*, 7, 9), d'autant plus intéressante que l'épistolier a joint à sa lettre une copie de son discours. Ce dernier n'était nullement un exercice de pure parade, mais visait à mettre en oeuvre un plan politique précis, comme l'a montré P. COURCELLE, *Histoire littéraire*, p. 175-176. Rappelons de plus que, selon Grégoire de Tours, Sidoine devint un prédicateur très populaire. C'est pourquoi le scepticisme exprimé par I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*, p. 14, sur la capacité communicatrice de Sidoine nous paraît excessif.

50. Ce thème de la “lettre dérobée” a été finement analysé par I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*, p. V-VI.

51. *Ep.*, 9, 7, 3 : “Structura uero... nec hinc minus lubrica et leuis ac modis omnibus erotundata quaeque lectoris linguam inoffensam decenter expediat..., tota denique liquida prorsus et ductilis...”

52. *Ep.*, 2, 10, 6 : “Certe si praeter rem oratoriam contubernio feminarum poeticum ingenium et oris tui limam frequentium studiorum cotibus expolitam quereris obtundi...”

Le vocabulaire employé par Sidoine est moins imagé que technique. L'expression *lima oris* renvoie aux *uitia oris*, qui désignent chez Quintilien les défauts de diction et de voix, qu'il faut corriger (*expolire*) jusqu'à obtenir la perfection⁵³. Cette dernière a été définie par Cicéron : elle doit se conformer au meilleur usage de l'élite romaine (*urbanitas*), sans chercher à reproduire une prononciation vieillotte qui sent son paysan (*subrusticum*)⁵⁴. Cicéron soulignait également qu'il ne faut pas imiter la prononciation des femmes parce qu'elle reste souvent fidèle à un usage suranné (*incorruptam antiquitatem*)⁵⁵. La situation paraît s'être inversée au temps de Sidoine : ce ne sont plus les mères, mais les hommes qui s'efforcent de retrouver la fidélité à l'accent traditionnel⁵⁶.

V - ENTRE AUGUSTIN ET DIDIER DE VIENNE

Par ses choix langagiers, Sidoine Apollinaire paraît avoir été beaucoup plus proche de Didier de Vienne que de saint Augustin. L'évêque d'Hippone avait encouragé une évolution profonde des mentalités en exigeant, au nom des devoirs pastoraux, que le locuteur chrétien, même instruit, privilégiait la communication, fût-ce au détriment de la pureté du langage⁵⁷. Ce souci ne paraît pas avoir effleuré Sidoine, même une fois élu évêque de Clermont. Ses préférences culturelles furent partagées un siècle plus tard par l'évêque de Vienne Didier qui s'efforça de maintenir un foyer de savoir érudit, au risque d'encourir un rappel à l'ordre de l'évêque de Rome.

Toutefois, cette constatation ne suffit pas à placer son oeuvre écrite au rang des natures mortes : il paraît plus logique de chercher quelle réaction créative elle manifeste face aux contraintes d'une réalité historique souvent accablante. La Gaule du V^e siècle est latinophone. Mais les locuteurs ne constituent pas un ensemble

53. QUINT., 1, 1, 13 ; 11, 3, 30.

54. CIC., *Brut.*, 36, 137 ; 74, 259 ; *De orat.*, 3, 11, 42-46.

55. CIC., *De orat.*, 3, 12, 45.

56. Ainsi la réalité du changement linguistique en cours perce sous l'apparente continuité des déclarations de Sidoine par rapport à la tradition classique : si l'on tire les conclusions extrêmes d'un tel infléchissement, il conviendrait d'en déduire que le "réservoir" naturel de la latinité se viderait, en effet, peu à peu, de ses locuteurs.

57. Cf. *Viva voce*, chap. 2.

linguistiquement cohérent. La langue parlée y offre un spectre très diffracté : l'oralité quotidienne populaire représente une forme de latin gâtée par la rouille des barbarismes et ternie par l'écaillage d'un accent régional. On ne perdra pas de vue que cette description dépréciative est due à un puriste en la matière : il convient donc d'être prudent avant d'affirmer que Sidoine témoigne d'une éventuelle accélération dans la transformation du latin en dialectes romans. Tout indique, au contraire, que le latin est la langue parlée usuelle, naturellement incorrecte aux yeux d'un grammairien, mais sans signe extraordinaire de sénescence⁵⁸.

L'inquiétude de Sidoine provient de ce qu'une partie des locuteurs dont le rang social devrait faire les gardiens naturels d'une oralité classique impeccable négligent ce devoir et usent d'un langage qui ne se distingue pas suffisamment du parler populaire. Cependant, cet effacement est loin d'être total : les amateurs du beau langage sont encore nombreux et parfois puissants, qu'ils soient laïcs ou pasteurs. En outre, la communication orale fonctionne encore fréquemment dans le registre le plus élevé de la latinité. Il serait erroné de croire que Sidoine ne parle jamais comme il écrit⁵⁹.

58. Le témoignage de Sidoine invite ainsi à considérer prudemment les chronologies très hautes proposées pour le passage du latin au roman en Gaule, même dans le cas des locuteurs illettrés. On trouve une présentation précise de celles-ci dans les ouvrages de M.K. POPE, *From Latin to Modern French*, Manchester, 1934 (suivi, en France, par F. DE LA CHAUSSEE, *Introduction à la phonétique historique de l'ancien Français (2)*, Paris, 1982 et *Introduction à la morphologie historique de l'ancien français*, Paris, 1975). Mais on verra notamment les réserves émises à leur sujet par un linguiste comme A. MARTINET, *Fonction et dynamique des langues*, Paris, 1989, p. 47 sqq, qui reproche, entre autres, à ces chronologies d'être fondées sur des reconstructions hypothétiques et souligne "qu'une plus grande propension à l'observation des réalités linguistiques contemporaines aurait pu aboutir à des analyses plus convaincantes". S'il appert donc de ses propres observations que Sidoine n'est pas insensible aux évolutions qui affectent la phonologie, la morphologie et la syntaxe du latin tardif parlé par les illettrés, il serait déraisonnable d'admettre une transformation explosive de ce latin qui se serait ainsi métamorphosé en une autre langue dès le Ve siècle. Il est vrai que Sidoine a vécu essentiellement en des terres où apparaîtront les dialectes d'oc (Auvergne, Provence) et ceux francoprovençaux (Lyonnais), plus conservateurs que les dialectes d'oïl.

59. Cela ne signifie pas que les registres plus familiers de la langue n'aient pas laissé quelques traces dans sa prose. Son enthousiasme le pousse à employer le verbe *auscultare* quand il parle des conférences de Fauste (*ep.*, 9, 3, 6) ; il a une prédilection pour l'adverbe de quantité *plus* ; ayant déclaré à Claudien Mamert qu'il "étudie pas à pas un nouvel usage stylistique, et désapprend l'ancien par bonds", il ajoute : "De

Selon toute vraisemblance, il existe toujours des locuteurs dont la culture et le langage se situent sur des échelons intermédiaires : alliés ou adversaires de Sidoine et de ses pairs, ils constituent un tissu de liaison social et linguistique entre les extrêmes. Il conviendrait de se représenter la société romaine de la Gaule de ce temps comme un ensemble complexe : des archipels de locuteurs savants ; des nébuleuses de locuteurs semi-savants, etc... Les échanges langagiers eux-mêmes se produisent à des niveaux multiples, selon les locuteurs en présence, selon le contexte de communication, selon les sujets abordés. Cette intrication des phénomènes rend très difficile une description strictement linguistique de la langue parlée.

Il en ressort néanmoins une certitude : l'interprétation en termes diglossiques est à la fois réductrice, d'un point de vue théorique, et démentie par les documents. Il n'y a, en effet, pas lieu de mettre en doute que le latin était prononcé de manière différenciée selon le rang social, le niveau culturel et les situations de communication des locuteurs, les lettrés comme Sidoine réagissant très consciemment contre une phonétique trop vulgaire. Ces écarts ne semblent toutefois pas avoir compromis le fonctionnement de la communication générale latinophone, et sa continuité laissait aux obstinés comme Sidoine le loisir d'exprimer leur nationalisme romain par le truchement de leur lutte pour la latinité.

MICHEL BANNIARD,
Toulouse 13 5 90

bono oratore nil amplius habeo quam quod malus poeta esse coepi” (*ep.*, 4, 3, 9). Enfin I. GUALANDRI, *Furtiva lectio*, p. 166 sqq., a brillamment montré combien Sidoine emprunte au vocabulaire de l'ancienne comédie latine. Or, il y a beau temps que les philologues ont discerné certains points communs entre le latin archaïque, le latin tardif et certains vulgarismes romans.